

SECTION IV
DES CONSEILS ET BÉATITUDES ÉVANGÉLIQUES

CHAPITRE XXIV
DES CONSEILS ÉVANGÉLIQUES

1. Nature de ces conseils.

1. La morale chrétienne ne renferme-t-elle que des préceptes?
Elle renferme aussi des conseils, dont les trois principaux ont donné naissance à l'état religieux.
2. Qu'entend-on par conseils évangéliques?
On entend par là des moyens de perfection que recommande l'Évangile, sans en faire une obligation.
3. Quelles différences y a-t-il entre le précepte et le conseil?
1^o Le précepte émane de l'autorité qui commande; le conseil, du désir qui exhorte.
2^o Le précepte a pour objet le bien; le conseil a pour objet le meilleur.
3^o Le précepte est obligatoire; le conseil nous laisse libres.
4. De ce que le conseil n'est pas obligatoire et nécessaire au salut, s'ensuit-il qu'on puisse le mépriser?
Non, « ce mépris, dit saint François de Sales, est une impiété insupportable, une hérésie, un blasphème et une irrévérence horribles. »

2. Principaux conseils évangéliques.

5. Quels sont les principaux conseils évangéliques?
Ce sont : la pauvreté volontaire, la chasteté perpétuelle et l'obéissance parfaite.

6. En quoi consiste la pauvreté volontaire?
Elle consiste à se dépouiller et à se détacher des richesses, par amour pour le bien éternel, qui est Dieu même.
7. Quels sont les effets de la pauvreté volontaire?
La pauvreté volontaire est la racine et le fondement de toutes sortes de biens. Les saints l'appellent tantôt la gardienne et la maîtresse et tantôt la mère des vertus.
8. En quoi consiste la chasteté perpétuelle?
La chasteté perpétuelle, ou virginité, consiste à vivre dans le célibat, afin de servir Dieu avec plus de liberté et de facilité.
9. Quelles sont les gloires de la chasteté?
Il n'y a aucune vertu qui rende les hommes si semblables aux anges; car, par le moyen de la chasteté, ils vivent dans la chair, comme s'ils étaient de purs esprits, suivant ces paroles de saint Paul : « Vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'esprit. »

10. En quoi consiste l'obéissance parfaite?
Elle consiste à soumettre entièrement sa propre volonté à celle d'un supérieur, qu'on regarde comme le représentant de Dieu.

11. Quelle est l'excellence de l'obéissance?
L'obéissance parfaite dépasse en excellence les autres conseils évangéliques. En effet, par la pauvreté volontaire, on n'offre à Dieu que les biens extérieurs de la fortune; par la chasteté, on ne lui offre que son corps; mais par l'obéissance on lui offre sa volonté et son jugement, on se sacrifie soi-même tout entier à Dieu.

3. Raison des conseils évangéliques.

12. Quelle est la raison de ces trois conseils?
C'est d'assurer le triomphe de la charité, en guérissant le mal qui la tue et en brisant les liens qui l'entravent.
13. Quel est le mal qui tue la charité?
C'est la triple concupiscence : la concupiscence des yeux, la concupiscence de la chair et l'orgueil de la vie.
14. Comment la pratique des conseils est-elle un remède contre ce mal?
La pauvreté guérit de la concupiscence des yeux, c'est-à-dire de la convoitise des biens temporels; la chasteté guérit de la concupiscence de la chair, c'est-à-dire de la convoitise des plaisirs sensuels; et l'obéissance guérit de l'orgueil de la vie, c'est-à-dire du dérèglement de notre propre volonté.

15. Quels sont les liens qui entravent la charité?

Ce sont les soucis qui nous viennent, ou de l'administration d'une fortune, ou du soin d'une famille, ou de la disposition de nos propres actes et de notre volonté propre.

16. Comment la pratique des conseils affranchit-elle la charité de ces entraves?

La pauvreté délivre de l'administration de la fortune; la chasteté, du soin de la famille; l'obéissance, du souci de la disposition de sa volonté propre.

17. Quelle est la récompense réservée à ceux qui suivent les conseils évangéliques?

C'est, en ce monde, le contentement et la joie au centuple, et, en l'autre, un bonheur que ne connaîtront pas les justes qui se seront sanctifiés par la seule observation des préceptes.

CHAPITRE XXV

DE L'ÉTAT RELIGIEUX

1. Nature de l'état religieux.

1. Quelle est la meilleure manière de pratiquer les conseils évangéliques?

C'est d'embrasser l'état religieux.

2. Qu'est-ce que l'état religieux?

C'est un genre de vie approuvé par l'Église, dans lequel on fait profession de tendre à la perfection par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, faits selon la règle spéciale et propre de chaque institut.

3. Qui a institué l'état religieux?

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, qui dans l'Évangile a posé les bases de la vie religieuse, et qui en établissant son Église a voulu qu'elle renfermât dans son sein l'état de vie commune et l'état de perfection.

4. Pourquoi Notre-Seigneur a-t-il institué l'état religieux?

C'est afin de perpétuer d'une manière excellente dans son Église la pratique des trois vertus les plus chères à son divin Cœur, et aussi pour faciliter aux hommes les moyens d'arriver à la sainteté.

5. Quelle est l'excellence de la vie religieuse?

« La vie religieuse, dit saint Basile, est un état privilégié dans lequel, par un heureux et admirable échange, on donne les choses de la terre pour celles du ciel, les passagères pour les éternelles, la terre des morts pour celle des vivants, des biens de nulle valeur pour des biens dont le prix est inestimable. C'est une vie dans laquelle des peines très courtes nous font acquérir un bonheur qui n'a pas de fin; vie qui tient plus de l'ange que de l'homme et qui donne en ce monde la plus grande part possible à la félicité éternelle. »

6. Quels sont, suivant saint Bernard, les neuf fruits de la vie religieuse?

Selon saint Bernard, l'homme en la sainte religion : 1^o passe sa vie plus purement; 2^o tombe plus rarement; 3^o se relève plus promptement; 4^o marche plus prudemment; 5^o est arrosé par la grâce plus fréquemment; 6^o repose plus sûrement; 7^o meurt plus paisiblement; 8^o est purifié plus promptement; 9^o est récompensé plus abondamment.

2. Diverses formes de l'état religieux.

7. Quelles sont les deux principales formes sous lesquelles se manifesta la vie religieuse aux premiers siècles de l'Église?

La vie religieuse se manifesta, dans les premiers temps, sous deux formes principales : celle des *cénobites*, c'est-à-dire ceux qui vivaient en communauté; celle des *anachorètes*, c'est-à-dire ceux qui vivaient seuls et solitaires.

8. Comment divise-t-on les instituts, suivant la fin différente qu'ils se proposent?

Les instituts religieux se divisent généralement en trois classes : 1^o ceux qui s'adonnent plus spécialement à la *vie contemplative*; 2^o ceux qui s'adonnent à la *vie active*; 3^o ceux qui professent une *vie mixte*.

9. Pourquoi dans l'Église y a-t-il une telle diversité d'instituts religieux?

C'est afin de reproduire dans son ensemble la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de pourvoir aux différents ministères de l'Église et de répondre aux besoins si variés des âmes.

Il y a lieu, du reste, d'admirer, dans l'établissement des instituts religieux, comment la divine Providence les fait surgir chacun au moment opportun.

10. Chaque institut a-t-il un but particulier?

Chaque institut a un but précis et déterminé, d'après lequel

il spécifie les pratiques de la vie religieuse et régulière. Chacun aussi a un esprit particulier, en raison même de cette fin qu'il se propose d'atteindre.

11. Quels sentiments doit entretenir un religieux pour sa propre vocation?

Avec une grande reconnaissance envers Dieu qui l'a appelé, le religieux doit nourrir dans son cœur l'estime et l'amour de sa propre vocation.

3. Vocation à l'état religieux.

12. Qu'est-ce que la vocation, en général?

La vocation, en général, est l'appel de Dieu assignant à chaque homme l'état de vie auquel sa providence le destine.

13. Combien distingue-t-on de sortes d'états de vie?

Deux, suivant qu'on se borne à l'observation des préceptes ou qu'on tend à la pratique des conseils. On désigne le premier sous le nom de *vie commune*; le second, c'est l'*état religieux*.

14. Est-il important de suivre sa vocation?

Oui, parce qu'elle nous assure la paix et le bonheur, même en cette vie, et que d'elle dépendent des grâces spéciales pour notre salut.

15. Que faut-il faire pour connaître sa vocation?

Il faut prier, réfléchir et consulter.

16. Qu'est-ce que la vocation à la vie religieuse?

C'est l'appel de Dieu à la pratique des conseils évangéliques.

17. Y a-t-il obligation de suivre la vocation à l'état religieux?

Voici ce que dit saint Liguori: « D'après le sentiment commun des docteurs, on ne peut sans péché mortel, si quelqu'un a la vocation, le dissuader d'entrer en religion ou lui conseiller d'en sortir, alors même qu'on n'emploierait pour cela ni la violence ni le mensonge; parce que ce serait l'engager à se causer à lui-même un grave dommage. Je ne vois donc pas comment on peut excuser celui qui se cause à soi-même un tel préjudice. Cependant, continue le saint docteur aussi humble que savant, je ne veux pas porter sur ce point un jugement absolu, je l'abandonne à de plus habiles; mais supplions le Seigneur d'éloigner entièrement de nous un tel danger. »

18. Quelles sont les suites de l'infidélité à la vocation?

L'infidélité à la vocation est un malheur qui a de très funestes conséquences et pour cette vie et pour l'autre. Il arrive souvent,

en effet, que, privé par cette infidélité de ces secours surabondants avec lesquels on aurait persévéré dans le bien et obtenu la couronne céleste, on ne persévère pas, et l'on mérite l'éternelle réprobation.

4. Obligations générales de la vie religieuse.

19. Quelle est la première et principale obligation du religieux?

C'est d'observer les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, qui constituent essentiellement la vie religieuse.

20. Les vœux de religion ont-ils la même étendue dans tous les instituts?

Les vœux de religion se font d'après la règle spéciale de chaque institut; leur étendue varie donc suivant le corps religieux où on les prononce.

21. Quelle obligation l'émission des vœux impose-t-elle aux religieux outre celle des vœux mêmes?

Celle de se soumettre aux supérieurs et aux règles de la congrégation.

22. Quel est le but des règles?

Les règles ont pour but: 1° de fixer l'étendue des vœux et de les mettre à l'abri de toute atteinte; 2° de déterminer, selon la fin spéciale de l'institut, l'exercice de la charité et des autres vertus.

23. Les règles obligent-elles sous peine de péché?

Les règles, ordinairement, n'obligent pas sous peine de péché, abstraction faite de celles qui, déterminant la matière des vœux, tirent leur obligation de ces vœux eux-mêmes.

24. Le religieux est-il obligé de tendre à la perfection?

Oui, puisque par sa vocation il est appelé à une plus haute sainteté que les simples fidèles, et que par l'émission des vœux il a embrassé un état de perfection.

25. Le religieux est-il tenu d'être parfait?

Le religieux n'est pas tenu d'être parfait, mais il doit s'efforcer de le devenir. Sa vocation n'est pas l'état de *perfection acquise*, mais l'état de *tendance à la perfection*.

26. Quels sont pour le religieux les moyens de perfection?

Les vœux sont les moyens principaux; les règles sont les moyens secondaires, mais très efficaces aussi et excellents.

5. Légitimité de l'état religieux.

27. L'état religieux est-il légitime?

Oui, car il est de droit divin, de droit ecclésiastique et de droit naturel.

28. Comment l'état religieux est-il de droit divin?

Il est de droit divin, puisqu'il a été formellement établi, dans la loi nouvelle, par les conseils évangéliques.

29. Comment l'état religieux est-il de droit ecclésiastique?

Il est de droit ecclésiastique, puisque l'Église, en vertu de son autorité, a le droit de déterminer dans le détail la manière dont les conseils évangéliques doivent être observés, et que, par le fait qu'il est approuvé, un institut religieux a le droit de vivre et de se gouverner conformément à ses constitutions.

30. Comment l'état religieux est-il de droit naturel?

Il est de droit naturel, puisque l'association est un droit aussi naturel que la liberté elle-même, et que l'homme a le droit de faire collectivement ce qu'il a le droit de faire isolément.

31. Quel est le droit de l'État sur les associations?

L'État n'a d'autre droit que de veiller à ce qu'il ne se forme point des associations dangereuses et criminelles. Hors ce cas, il ne peut ni interdire ni supprimer les associations. Son devoir est de garantir et de protéger le droit d'association, comme tous les autres droits naturels.

Quant aux associations religieuses, il n'appartient qu'à l'Église de juger de leur légitimité, de les approuver ou de les supprimer. L'État, en usurpant ce droit, attente à la liberté des fidèles, fait une grave injure à l'Église et nuit aux intérêts de la société civile elle-même.

6. Utilité de l'état religieux.

32. L'état religieux est-il utile?

L'état religieux est utile : 1^o à ceux qui s'y engagent; 2^o à l'Église; 3^o à la société civile.

33. Comment l'état religieux est-il utile à ceux qui s'y engagent?

L'état religieux est souverainement utile à ceux qui s'y engagent, parce qu'il est pour eux un très puissant moyen de sanctification.

34. Comment l'état religieux est-il utile à l'Église?

Il est utile à l'Église, soit en faisant briller sa sainteté, qui est

une de ses notes essentielles, soit en lui procurant d'excellents ouvriers pour travailler très efficacement à la défense, à la conservation et à l'extension du royaume de Dieu sur la terre.

35. Comment l'état religieux est-il utile à la société civile?

Les religieux, ceux particulièrement qui appartiennent aux ordres contemplatifs, et que le monde condamne comme des gens inutiles, apaisent par leurs prières et leurs mortifications la justice de Dieu irrité contre les pécheurs, et en même temps ils donnent un admirable exemple des vertus évangéliques.

D'autres, dans les ordres actifs et mixtes, rendent d'immenses services à la société, par le soin des malades et des infirmes, par l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

CHAPITRE XXVI

DES BÉATITUDES ÉVANGÉLIQUES

Nature des béatitudes.

1. Quelle est la fin de la morale chrétienne?

C'est de nous rendre heureux.

2. Quel est le moyen d'être heureux?

C'est de pratiquer les maximes appelées *béatitudes évangéliques*, qui sont l'abrégé de toute la morale chrétienne.

3. Qu'expriment ces maximes?

Elles expriment les actes des vertus, principalement les actes des dons que l'Esprit-Saint communique à nos âmes.

4. Pourquoi sont-elles appelées béatitudes?

Parce que chacune commence par le mot *bienheureux*, et se termine par la récompense accordée à l'acte de la vertu qu'elle exprime.

5. Combien y a-t-il de béatitudes évangéliques?

Saint Matthieu en rapporte huit, que le Seigneur proclama sur une montagne située en Galilée, près de Capharnaüm, et qui reçut le nom de montagne des Béatitudes. Saint Luc en rapporte quatre, que le Seigneur enseigna dans une plaine, à une grande multitude de peuple.

Les béatitudes selon saint Matthieu.

6. Quelle est la première béatitude, selon saint Matthieu?

« Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux. »

7. Qu'entend-on par pauvres d'esprit?

On entend par là non seulement les pauvres volontaires qui ont tout quitté pour suivre Jésus-Christ, mais même tous ceux qui ont l'esprit détaché des biens de la terre, qui dans l'opulence sont humbles, sans faste, sans orgueil, sans avidité, et qui dans l'indigence sont contents de leur sort, sans murmure, sans impatience.

8. Quel est le royaume des cieux promis aux pauvres d'esprit?

C'est, dans la vie présente, l'état de grâce par lequel Dieu règne en nous; dans la vie à venir, la gloire éternelle.

9. Quelle est la deuxième béatitude?

« Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre. »

10. En quoi consiste la douceur?

Elle consiste à surmonter les passions de l'appétit irascible, en agissant toujours à l'égard du prochain avec charité et humilité, sans aigreur, sans dédain, sans jamais opposer l'humeur à la colère.

11. Quelle est cette terre promise à ceux qui sont doux?

La terre promise à ceux qui sont doux, c'est la terre de leur propre cœur dont ils sont maîtres, celle du cœur des autres qu'ils conquièrent par leur amabilité, et la terre du ciel appelée terre des vivants.

12. Quelle est la troisième béatitude?

« Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. »

13. Quelles sont les larmes dont parle le Sauveur?

Ce sont celles que le Saint-Esprit fait jaillir dans un cœur fidèle : larmes de zèle, de pénitence, de compassion et d'espérance.

14. Quelle est la consolation promise à ceux qui pleurent?

Ici-bas, les joies intimes qui dépassent tous les plaisirs du monde; après la mort, le séjour éternel dans la sainte cité.

15. Quelle est la quatrième béatitude?

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. »

16. Quels sont ceux qui ont faim et soif de la justice?

Ce sont ceux qui mettent à accomplir tous leurs devoirs l'empressement et l'ardeur qu'on met à rechercher la nourriture quand on a faim, et le breuvage quand on a soif.

17. Quel est le rassasiement promis à ceux qui ont faim et soif de la justice?

C'est ici-bas la pleine satisfaction de leur conscience, qui ne leur fait aucun reproche; et, dans l'autre vie, la plénitude de l'amour divin, qui sera dans leur cœur comme une fontaine toujours jaillissante.

18. Quelle est la cinquième béatitude?

« Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. »

19. Quels sont les miséricordieux?

Ce sont ceux qui, touchés des maux du prochain, le soulagent avec affection, et autant qu'ils le peuvent, dans ses nécessités corporelles et spirituelles.

20. Quelle est la récompense des miséricordieux?

Ils trouvent miséricorde auprès de leurs semblables et surtout auprès de Dieu.

21. Quelle est la sixième béatitude?

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. »

22. En quoi consiste la pureté de cœur?

Elle consiste non seulement dans l'observation de la chasteté, mais dans l'exemption de toute souillure du péché et de toute affection au péché.

23. Quelle est la récompense du cœur pur?

C'est de recevoir de Dieu ici-bas des effusions plus abondantes de grâces et souvent d'ineffables lumières; et au ciel, de voir Dieu, source de tout bien, de l'aimer et d'être enivré du torrent de ses délices.

24. Quelle est la septième béatitude?

« Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu. »

25. Quels sont les pacifiques?

Ce sont ceux qui aiment la paix, qui travaillent à faire régner en eux et autour d'eux la concorde et la bonne harmonie, cherchant toujours à adoucir les mauvais rapports, à prévenir les inimitiés, les froideurs, les indifférences, à réconcilier ceux qui sont divisés.

26. Quelle sera la récompense des pacifiques ?

La grâce d'être enfants de Dieu, grâce qu'ils ont ici-bas et qui se consommera dans la vie future, selon la parole du Sauveur.

27. Quelle est la huitième béatitude ?

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux. »

28. Quels sont ceux qui souffrent persécution pour la justice ?

Ce sont : 1^o ceux qui souffrent pour de bonnes et saintes œuvres, pour des œuvres de piété, de charité et de zèle ; 2^o ceux qui portent leur croix tous les jours et persécutent persévèrement en eux-mêmes les mauvais désirs.

29. Quelle est la récompense de cette béatitude ?

C'est la possession du royaume de Dieu, comme pour la première, la même récompense étant donnée à la pauvreté d'esprit, qui est au fond l'humilité, et à la persécution pour la justice.

30. Quel est l'ordre dans lequel sont exposées les béatitudes ?

Les trois premières ont pour but d'écarter les obstacles que la fausse félicité met au bonheur futur. Les deux suivantes indiquent les devoirs à remplir pour mériter ce bonheur. La sixième et la septième nous apprennent en quoi consiste ce bonheur. La huitième béatitude résume les autres.

TROISIÈME PARTIE

CULTE OU MOYENS DE SANCTIFICATION

INTRODUCTION

1. Que faut-il entendre ici par le culte ?

L'ensemble des moyens que nous devons mettre en œuvre pour honorer Dieu et nous sanctifier.

2. Quels sont ces moyens ?

La prière, les sacrements et surtout le saint sacrifice de la messe.

3. Comment la prière et les sacrements sont-ils pour nous les moyens d'honorer Dieu ?

C'est surtout par la prière et les sacrements que nous pouvons rendre à Dieu les hommages d'adoration et d'action de grâces qui lui sont dus.

4. Comment la prière et les sacrements sont-ils pour nous les moyens de nous sanctifier ?

Ils sont les moyens ordinaires d'obtenir la grâce, sans laquelle il n'y a pas de sanctification possible.

5. L'exercice du culte public n'est-il pas soumis à certaines règles ?

Oui, et l'ensemble de ces règles constitue ce qu'on appelle la *liturgie catholique*.

6. Comment peut-on diviser la partie de la doctrine chrétienne qui traite des moyens de sanctification ?

On peut la diviser en quatre sections :

Une préliminaire : la *grâce*, sans laquelle nous ne pouvons ni plaire à Dieu ni nous sanctifier.

Trois principales : 1^o la *prière*, par laquelle nous nous élevons à Dieu et lui demandons sa grâce ; 2^o les *sacrements*, qui sont des signes sensibles qui signifient et produisent la grâce ; 3^o la *liturgie*, qui règle la prière publique, l'administration des sacrements et surtout la célébration du saint sacrifice de la messe.